

Flash info PsyEN

Déjouons ensemble la manipulation!

Après des mois de silence, puis des rencontres tous azimuts, le ministère « joue la montre ». Les annonces sont continuellement repoussées.

Les conséquences sur les équipes sont considérables, les conditions de travail se dégradent comme en témoigne l'enquête sur les conditions de travail.

Ne restons pas isolé.e.s.

Nous vous proposons dans cette info flash des pistes d'action dont la carte postale que vous trouverez en pièce jointe, à renvoyer au ministère.

Métier & conditions de travail: l'enquête!

Dégradation des conditions d'exercice dans les CIO, malaise des collègues : l'enquête du SNES –FSU le confirme !

Les résultats confirment les analyses du SNES-FSU sur la mise en place silencieuse de la réforme de l'orientation et ses effets sur les personnels. Nous avons dénoncé le 6 novembre dernier au CHSCT ministériel les risques que le MEN faisait prendre aux personnels par l'imposition, à marche forcée, de réformes qui reconfigurent complètement le système éducatif et **percutent frontalement le rapport que chacun entretient avec son métier.**

Les valeurs, les spécificités professionnelles, l'expertise de ceux qui travaillent au quotidien sont balayées au profit d'une vision libérale et autoritaire. La réponse de l'administration devant la dénonciation de l'augmentation des suicides, a été de souligner que le nombre de suicides dans l'EN était bien inférieur au reste de la population salariée ! Nous n'attendons pas qu'ils augmentent encore.

La meilleure défense c'est l'action et la mobilisation pour résister à cette destruction programmée du service public d'orientation de l'EN.

Le détail de l'enquête

Le SNES a lancé une enquête sur le vécu au travail des enseignants, CPE et PsyEN et DCIO durant tout le mois d'octobre.

S'agissant des PsyEN et DCIO, syndiqués et non syndiqués ont été nombreux à y répondre, ce qui donne une photo étayée et représentative des points de vue de la profession.

Plus de 85% des collègues considèrent que leur temps de travail a augmenté.

Ils l'attribuent principalement aux exigences liées aux missions, à l'augmentation du nombre d'élèves, à la nécessité d'une vigilance accrue face aux nouvelles prescriptions et à l'accroissement du nombre de réunions. **Face à cette surcharge, les collègues ont tendance à augmenter leur temps de travail**

pour près de 60% d'entre eux.

Néanmoins, 53% ne sont pas satisfaits du nombre de tâches qu'ils parviennent à réaliser. 75% des répondants, ont le sentiment d'être débordés et de ne pouvoir faire tout ce qui est à faire, tous les jours ou plusieurs fois par semaine.

Les prescriptions nouvelles et changeantes dues aux réformes en cours, sont perçues pour plus de la moitié des collègues comme fatigantes et même à 40% comme perturbantes pour le travail.

44% font état de l'intervention d'associations, fondations et start up dans leurs établissements et la jugent pour plus de 50% perturbante pour le travail et peu utiles pour près d'un tiers.

**Plus de 85%
des collègues
considèrent que
leur temps de
travail a augmenté.**

La dégradation des conditions matérielles d'exercice contribue à ce malaise ; Plus de 70% constatent l'augmentation de leurs temps de trajets, la nécessité de partager leur bureau avec une autre personne, le manque d'équipement en état de marche (internet, téléphone, photocopieur...)

Elle impacte évidemment les conditions d'accueil du public. 65% de ceux qui ont répondu, estiment que les conditions d'accueil du public se sont dégradées.

Cet alourdissement influe nécessairement sur l'état de santé des collègues. Plus de 71 % estiment qu'il s'est dégradé, en lien avec l'intensification de leur charge de travail. Près de 90% ont le sentiment de perdre la main sur leur métier et de ne plus en voir le sens.

L'absence de reconnaissance financière pointée par plus de 90% des collègues renforce ce sentiment de dévalorisation et d'absence de prise en compte des besoins du service public d'orientation de l'EN.

Plus de la moitié des répondants regrettent d'avoir moins de rencontres avec leurs collègues ; mais près de 30 % estiment que, lorsque ces rencontres peuvent avoir lieu, leur intérêt a augmenté. Certains vont

même jusqu'à faire l'hypothèse que les menaces qui pèsent sur les CIO, renforcent le besoin de travailler et réfléchir collectivement.

Les effets de la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel, sont jugés négativement par 80% des personnels. Ils ne pensent pas que la loi améliorera l'accompagnement des élèves, mais au contraire qu'elle ampute les missions des PsyEN et des DCIO (73%) et considèrent à 75% que la création de référents en orientation va marginaliser leur travail.

Ils constatent également que la réforme de l'orientation en cours renforce le poids des résultats scolaires et des normes de comportement dans l'orientation.

Bien que les préconisations du rapport Charvet retenues par le Ministre ne soient pas connues, certains recteurs ou DASEN, n'hésitent pas à faire pression sur les collègues pour qu'ils participent à des salons régionaux ou privés. Ceci n'est pas nouveau mais prend de l'ampleur (45,5%).

Près du quart des collègues ayant répondu pointent des tentatives d'alourdissement des horaires au mépris des textes réglementaires. 20,5% constatent une pression accrue des chefs d'établissement sur leurs activités.

Absence de reconnaissance financière pointée par 90% des collègues

Pour retrouver plus d'informations:

<https://www.snes.edu/Grande-enquete-metier-resultats.html>

**Monsieur le ministre,
#MaintenantDuRespect**

Mutations inter académiques

- ⇒ Le **BO spécial « Mobilité »** vient de sortir (n° 10 du 14 novembre 2019)
<https://www.education.gouv.fr/cid146706/la-mobilite-des-enseignants-des-personnels-d-education-et-des-psychologues-de-l-education-nationale-pour-la-reecole-2020-au-bo-special-n-10-du-14-novembre-2019.html>
- ⇒ L'US mutation est en cours d'acheminement.
- ⇒ Vous pouvez voir les barres pour les mouvements 2019 (inter et intra), qui ne présagent toutefois pas de ce qu'elles seront pour les mouvements 2020.
<https://www.snes.edu/Les-cartes-Mutations-inter-et-intra-2019.html>

QUELQUES CONSTATS:

- Il n'y a pas de changements dans le calcul du barème.
- La nouvelle loi sur la fonction publique votée le 6 août 2019 entérine la **suppression des commissions paritaires académiques (CAPA) et nationales (CAPN)**. Seules demeureront les commissions traitant des recours ainsi que les commissions disciplinaires.

En conséquence, les commissaires paritaires n'auront plus accès à l'ensemble des documents habituels (vœux, barème de chacun, situation personnelle ...). Les élu.es pourront vérifier uniquement les situations des collègues, qui auront autorisé l'administration à leur communiquer les informations.

Donc, pour bénéficier des conseils du SNES-FSU, il vous faut remplir la **fiche en ligne sur le site**. Celle-ci sera pré-remplie pour les adhérents (dans l'espace « adhérents »). La fiche papier sera toutefois, toujours disponible.

Action !

Les organisations syndicales ainsi que les associations professionnelles ont été reçues une deuxième fois au mois de septembre. Les annonces du ministre devaient être communiquées en octobre suite à cette « consultation ».

Nous sommes en novembre, toujours rien !

Il semblerait que la stratégie du pourrissement soit celle choisie par le ministère. Va-t-il jouer la montre jusqu'aux élections municipales ?

Les personnels ne se laisseront pas manipuler ! Sachant que rien de bon pour les CIO, pour nos missions...ne sera annoncé les actions ont repris dès la rentrée :

- ◇ mobilisation lors de la journée nationale intersyndicale d'action le 15 octobre dernier
- ◇ boycott des salons avec présence militante
- ◇ grève du zèle des DCIO

Il faut continuer et amplifier la mobilisation

- ⇒ en informant
 - les enseignants (<https://www.snes.edu/Lettre-aux-enseignants-sur-les-consequences-du-rapport-Charvet.html>)
 - les chefs d'établissement (<https://www.snes.edu/Lettre-aux-chef-fe-s-d-etablissement-sur-les-consequences-du-rapport-Charvet.html>)
 - les parents (<https://www.snes.edu/Lettre-aux-parents-d-eleves-sur-les-consequences-du-rapport-Charvet.html>)
- ⇒ en présentant une motion dans les différents Conseils d'administration des établissements (<https://www.snes.edu/Motion-pour-les-conseils-d-administration-sur-les-CIO-et-DRONISEP.html>)
- ⇒ en signant massivement la carte postale ci-jointe et en la renvoyant sous enveloppe timbrée à l'attention de Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale (110, rue de Grenelle - 75 007 Paris)

L'intersyndicale nationale se réunira dans le mois de novembre pour envisager les suites à donner à la mobilisation !

